

Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 2 (1888)

Artikel: Les armoiries des édifices publics, monuments, etc. [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-746607>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Armoiries des Edifices publics, Monuments, etc. Suite, V. N°12.

Ordres principaux de Chevalerie représentés à la Salle
des Etats, au Château de Neuchâtel.

1. Collier de l'Ordre du S^t Esprit? Fig. 133.

Peint sous les armoiries de Ch^t Paris d'Orléans ainsi que le
suivant? (V. déc. 87.)

2. Ordre de S^t Michel. Fig. 134.

L'Ordre du Saint-Esprit a été institué
par Henri III en 1578, pour relever et remplacer celui de
Saint-Michel qui avait été trop prodigué. Il fallait, pour
recevoir cet ordre, être préalablement chevalier de S^t Michel;
c'est pourquoi les Chevaliers du S^t Esprit prenaient le titre de
Chevaliers des Ordres du roi.

Ordre de S^t Michel:

François d'Algray.

3. Aigle-noir, fig. 135.

Cet ordre a été institué par Frédéric I. en
1701 le jour de son couronnement.

Les insignes en sont reproduits sous les armes
suivantes: Georges Keith, maréchal d'Ecosse; Robert Scipion
de Sentulus; Louis Théophile de Béville; Frédéric Guillaume
de Zastrow.

4. Aigle-rouge, fig. 136.

J. P. de Chambrier d'Oleyres & d.H.E. de
Pfuel, grand' Croix de l'Aigle-rouge. Tous les ordres de Pfuel ne
sont pas représentés.

5. Légion d'honneur, fig. 131 et 132.

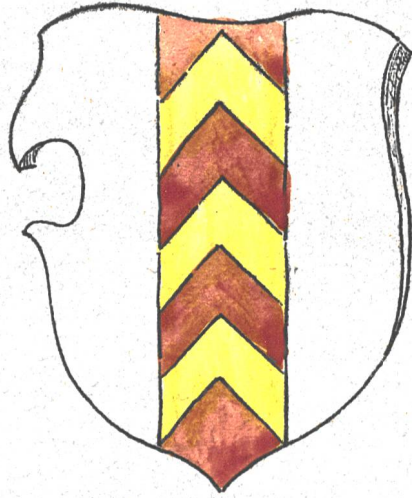
Prince Berthier et Baron de Laspérent.

6. Ordre prussien de la générosité.

Philippe de Brueys de Bézuc & François de
Longes de Lubières; ce dernier porte comme devise:

• SVRGO-FORTIOR AVIS.

Fig. 139.



Comtes de Nidau.
(d'ap. M. de Mülinen)

La Rose d'Estavayer.

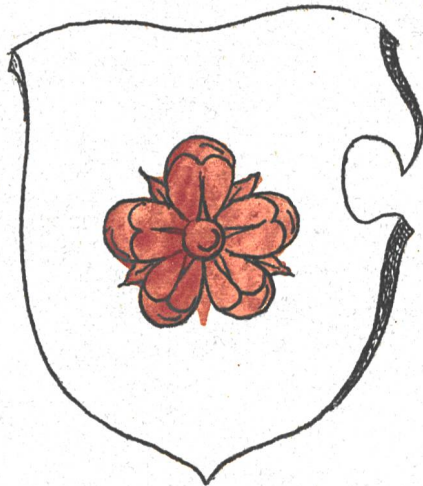


Fig. 140.

7. Ordre du Mérite.

Paul de Froment.

La croix de cet ordre, fig. 137, est dessinée ainsi que celles des ordres précédents dans le Numéro 12 des Archives.

Observations relatives à trois armoiries de la Salle des Etats. Voir N° de Juillet.

Sur la planche d'armoiries publiée au N° 7, nous avons représenté les armes de Rodolphe de Nidau telles qu'elles se sont au Château: de gueules au pal d'argent chargé de 3 chevrons de sable; le grand armorial prétend que cet écusson ne se trouve pas au Château et en sonne cependant un dessin peint différemment: d'argent au pal de gueules chargé de 3 chevrons d'or. Ces émaux proviennent dit-on de la collection de M. de Mülinen. D'autres auteurs blasonnent les armes de Nidau: de gueules au pal d'or chargé de 3 chevrons d'azur, ou encore: de gueules au pal d'or chargé de 3 chevrons de sable.

Nous verrons quels émaux M. Jean Grellet a adoptés pour son tableau généalogique et héraldique de la maison de Nemchâtel.

La variante de M. de Mülinen est figurée sous N° 159 de la page précédente.

Les armes de Catherine de Gonzague dans l'écusson d'Henri 1^{er}, doivent être rectifiées et blasonnées comme suit: d'argent à une croix pattée de gueules cantonnée de 4 aiglettes de sable, membrées et becquées de gueules; la croix chargée d'un écusson de gueules au lion d'or, écartelé d'or à 3 fasces de sable. Nous donnons, fig. 141 p. 126 un dessin de ces armoiries d'après un vitrail conservé au Musée de Nemchâtel. Il faut remarquer que dans ce vitrail les becs et pattes des aiglettes sont d'or alors qu'ils devraient être peints en rouge.